

RÈGLEMENT INTÉRIEUR 4e TOURNOI INTERNE DE L'ÉCHIQUIER BISONTIN

Article 1 : Le tournoi est organisé par le club L'Échiquier bisontin, représenté par son président Claude HUGONNOT, et se déroule à la Maison de Quartier Nelson Mandela, 13 Avenue de l'Île de France 25000 BESANCON.

Article 2 : Cet open est homologué par la FFE. Les résultats seront pris en compte pour le classement Elo.

Article 3 : L'arbitre du tournoi est Jean-Marie CARTIER, Arbitre Fédéral Club par dérogation de Patrick LAUFÉRON, Président et Directeur Régional de l'Arbitrage. Dérogation jointe au présent règlement.

Article 4 : Les appariements sont réalisés au système Toutes Rondes à l'aide du logiciel Papi.

Article 6 : Horaires et dates

- Ronde 1 : 23 juillet 2026 14 h ;
- Ronde 2 : 24 juillet 2026 9 h ;
- Ronde 3 : 24 juillet 2026 14 h ;
- Ronde 4 : 25 juillet 2026 9 h ;
- Ronde 5 : 25 juillet 2026 14 h ;
- Ronde 6 : 26 juillet 2026 9 h ;
- Ronde 7 : 26 juillet 2026 14 h ;

Article 7 : Cadence, déroulement de la partie et comportement des joueurs

- Cadence : 60' + 30s ;
- Les règles de jeu sont celles de la FIDE ;
- La partie est perdue après 30 minutes de retard.
- La feuille de partie doit être le plus lisible possible et doit comporter le résultat ainsi que les 2 signatures avant d'être remise à l'arbitre.
- Pendant la partie, il est formellement interdit d'analyser dans la salle de jeu.
- Le joueur se gardera de toute discussion ou lecture suspecte.
- Il est interdit à un joueur d'apporter un quelconque appareil électronique non spécifiquement autorisé par l'arbitre dans la salle de jeu, à moins que l'appareil en question ne soit complètement éteint (ni vibreur, ni mode avion) et rangé dans un sac fermé que le joueur ne sera pas autorisé à transporter avec lui lors de ses déplacements, y compris à la buvette ou aux toilettes. Tout joueur contrevenant à ce point de règlement perdra sa partie immédiatement, son adversaire étant déclaré gagnant. Ceci s'applique notamment en cas de sonnerie de téléphone.

Article 9 : Classement et prix

- Le classement est établi par l'addition des points marqués.
- Les départages utilisés sont, dans l'ordre : Bucholz, performance et nombre de victoires
- Pas de prix pour ce tournoi interne.

Les joueurs, en s'inscrivant à ce tournoi, acceptent le règlement intérieur, sans restriction.

 Patrick LAUFERON (patrick.lauferon@gmail.com)
patrick.lauferon@gmail.com

 Répondre

 Transférer

 Archiver

 Indésirable

 Supprimer

 Autres

Pour contact@echiquierbisontin.fr

03/07/2026, 16:15

Re: DÉROGATION ARBITRE AFC

Bonjour Claude,
Dérogation accordée.
Bien à toi.
Patrick Lauféron
DRA de la ligue Bourgogne Franche-Comté des échecs

Le ven. 3 juil. 2026 à 11:12, Échiquier bisontin <contact@echiquierbisontin.fr> a écrit :

Bonjour Patrick,

Peux-tu une nouvelle fois nous accorder une dérogation pour notre
dernier tournoi interne de l'année.

En te remerciant,

Cordialement Claude HUGONNOT